Dossier de presse 2015

Ensemble, agissons pour préserver la qualité des plages, du littoral et des fonds marins en Méditerranée

écogestes méditerranée
Vivre et respecter la mer Méditerranée au quotidien

inf'eau mer
Une autre manière de vivre la plage

Campagnes du Réseau Mer

Sommaire

Communiqué de presse : saison estivale 2015 2
Qui anime Écogestes Méditerranée et Inf'eau Mer ? 3
Adoptons les bons comportements, plus respectueux de l'environnement 4
Zoom sur les bilans 2014 6
Le Réseau Mer 7
Les partenaires 8

Contacts presse
L'agence Mars
Florence Barra / Sophie Cariami
Tél. : 04 91 59 87 50
florence.barra@agencemars.com
sophie.cariami@agencemars.com

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
établissement public de l'État

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, destination touristique incontournable de l'été, tout le littoral accueille chaque année, jusqu'à 8 fois sa population habituelle !

De la Corse, en passant par la Côte d'Azur jusqu'à la Camargue, les actions estivales du Réseau Mer pour préserver la qualité des plages, du littoral et des fonds marins en Méditerranée se conjuguent avec l'année pour le climat.

Pour profiter de l'été tout en étant responsable, une vingtaine de structures d'éducation au développement durable et de gestionnaires de milieux sont présentes cet été sur les plages, au port, en mer... mais aussi sur les aires des autoroutes du sud de la région pour rencontrer vacanciers, baigneurs et plaisanciers. Ces échanges permettent de sensibiliser le public aux écogestes, simples et respectueux du milieu marin, et de mener des actions d'adaptation au réchauffement climatique.
Elles s'organisent autour :

- de stands ludiques et éducatifs lors d'événements locaux et sur les plages pour informer un large public, ainsi que des animations sur les autoroutes afin de sensibiliser les vacanciers.
- de rencontres de plaisanciers et des gestionnaires des ports, à quai et sur l'eau, afin de les sensibiliser sur l'impact des pratiques sur le milieu marin.

Ces actions d'envergure, unique en France, misent en œuvre par Écogestes Méditerranée et Inf'eau mer depuis 13 ans sur le littoral méditerranéen de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse, permettent de nous interroger sur nos comportements... et suscitent l'envie de préserver des lieux de loisirs, uniques par leur beauté et leur biodiversité.

Clin d'œil sur quelques bons gestes de l'été !

Envie de réduire les gaz à effet de serre ?

→ Choisir de se déplacer en transports en commun, en vélo ou marcher, c'est plus pratique et c'est déjà beaucoup.

Plaisanciers :
envie de nettoyer/laver sans polluer ?

→ Minimiser son impact en utilisant des produits d'entretien et des savons d'origine végétale ou écolabellisés mieux tolérés par le milieu naturel.

Envie de poser sa serviette de plage sur des mégots ou de faire des châteaux de sable avec ?
Tout mégot jeté par terre finira sa course en mer ou le long du littoral !

→ Garder ses mégots de cigarettes dans le paquet ou dans un sachet, c'est facile et c'est déjà beaucoup, un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Envie de plonger pour découvrir les fonds marins ?

→ Observer les poissons, crustacés et coquillages sans les toucher ni les déranger, c'est simple et c'est déjà beaucoup.

Écogestes Méditerranée et Inf'eau mer, collectifs mis en œuvre par des structures d'éducation au développement durable et des gestionnaires de milieux, sont soutenus par des partenaires publics et privés. Pour mutualiser leurs efforts, ces deux collectifs sont regroupés au sein du Réseau Mer PACA. Leurs objectifs sont partagés -réduire les impacts sur les milieux tout en favorisant leur accès au plus grand nombre- avec une période d'action sur le terrain auprès d'un large public tout au long de l'année et notamment de juin à septembre.

écogestes méditerranée

Sa mission : sensibiliser les usagers de la mer et plus particulièrement les plaisanciers le long du littoral de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En savoir + : www.ecogestes.com

inf'eau mer

Sa mission : informer et sensibiliser à l'environnement et à la gestion de la mer et du littoral, les usagers de la plage.

En savoir + : infeaumer.org

Contacts presse
L'agence Mars : Florence Barra / Sophie Cariami
Tél. : 04 91 59 87 50
florence.barra@agencemars.com / sophie.cariami@agencemars.com

Qui anime Écogestes Méditerranée et Inf'eau mer ?

Sur les plages, au port ou en mer, en Corse et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, une vingtaine de structures d'éducation au développement durable et de gestionnaire de la zone côtière vont à la rencontre des usagers. Des stands ludiques sont proposés aux baigneurs sur les plages et lors d'événements locaux, tandis que les plaisanciers sont rencontrés directement en mer sur leur bateaux ou lors d'entretiens personnalisés au port.

Dans les Bouches-du-Rhône

- AIEJE (Association Initiatives et Education de la Jeunesse à l'Environnement)
- Ecoute ta planète
- Naturoscope
- Parc Marin de la Côte Bleue
- Parc Naturel Régional de Camargue
- Sensibilisation Protection Nature et Environnement (SPNE)

Dans le Var

- A.D.E.E (Association pour le développement de l'éducation à l'environnement)
- Environnement & Partage
- Les amis de la Presqu'île de Giens
- Les Mariolles de la Bleue
- Mer Nature
- Naturoscope
- Observatoire marin de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
- Parc National de Port Cros

Dans les Alpes-Maritimes

- Centre de Découverte du Monde Marin (CDMM)
- Conseil Scientifique des Iles de Lérins
- Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Îles de Lérins & Pays d'Azur
- Méditerranée 2000
- SOS Grand Bleu

Corse

- U Marinu CPIE Bastia-Golo Méditerranée

Adoptons les bons comportements plus respectueux de l'environnement

Sur la plage

→ Aller à la plage en transports en commun ou légers (vélo, roller, à pied...).

→ Trier ses déchets et les jeter dans des poubelles prévues à cet effet et privilégier l'utilisation de cendriers de poche (un mégot restera dans le sable près de 5 mois, bien plus que la saison d'été...).

→ Limiter l'utilisation des douches de plage, au moment du départ, cela suffit,

→ Réduire ses déchets, c'est facile : préférer une gourde plutôt qu'une bouteille d'eau minérale.

→ Utiliser un lait solaire plutôt qu'une huile ou une crème pour limiter la dispersion d'un produit gras en surface (ces produits freinent toute photosynthèse sous l'eau).

→ Respecter les éléments naturels déposés le long des côtes (des abris pour la biodiversité).

En mer

→ Rechercher des zones sableuses pour préserver l'herbier de Posidonie mais aussi pour votre sécurité. Ancrer et relever son ancre à l'aplomb du bateau.

→ Minimiser votre impact sur les fonds marins, ne rejeter pas les eaux usées (vaisselle, toilettes...)

Adoptons les bons comportements plus respectueux de l'environnement

→ Pour des raisons sanitaires et afin de préserver les lieux de baignade, utiliser les WC marins uniquement loin des côtes.

→ Limiter sa pêche aux espèces et aux tailles autorisées. Observer les animaux sans les toucher ni les déranger.

Au port

→ Limiter sa consommation et préférer des produits d'entretien et des savons d'origine végétale ou écolabellisés mieux tolérés par le milieu naturel.

→ Utiliser "le point propre", lieu de collecte et de tri des déchets à quai.

→ Faire le plein de carburant, sans renverser d'hydrocarbures à terre ou en mer.

→ Économies d'énergies sur le bateau, privilégier les ampoules basses consommation et LED. Pour limiter les risques d'incendie à bord, débrancher l'alimentation électrique du bateau en cas d'absence prolongée.

→ Économies d'eau : réduire sa consommation d'eau pour le rinçage du bateau (l'eau douce accessible représente moins de 1 % de l'eau disponible sur Terre).

Pour les gestionnaires des ports

→ Favoriser les aires de carénage pour effectuer les opérations de maintenance des bateaux.

→ Faciliter l'accès des usagers aux dispositifs de vidange des cuves à eaux noires.

→ Aménager des points d'apports volontaires pour recevoir le tri sélectif.

→ Suivre la démarche de gestion environnementale portuaire "Ports Propres". www.ports-propres.org

Zoom sur les bilans 2014

Rappel : les plages du littoral de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur comptent 800 km de côtes et celles de la Corse, 1 000 km.

Pendant 2 mois, 119 journées ont été organisées sur 35 communes et 69 plages et près de 7 000 personnes ont été sensibilisées sur les 800 km du littoral de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des côtes de la Corse du Nord. En mer, plus de 70 journées ont été organisées avec près de 1 700 plaisanciers sensibilisés.

Pour être plus précis :

→ 45 ambassadeurs d'Écogestes Méditerranée ont navigué à la rencontre des plaisanciers. Informations, renseignements, distribution de guides pratiques mais aussi réalisation d'une enquête sur les habitudes en termes d'environnement ont été menées auprès des plaisanciers. Près de 2 471 personnes ont été sensibilisées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014. On note que 85 % des plaisanciers rencontrés se sont engagés à changer leur comportement.

- 69 % des plaisanciers connaissant la campagne Écogestes Méditerranée utilisent des produits d'entretien et/ou d'hygiènes écologiques (contre 50 % pour ceux ne connaissant pas la campagne).
- 67 % des plaisanciers utilisant des produits d'entretien se tournent vers des alternatives plus écologiques (contre 43 % auparavant), et parmi ceux-là 57 % optent pour des savons naturels (contre 53 % auparavant).
- 13 % des plaisanciers concernés par l'entretien à bord du bateau déclare n'utiliser que de l'eau de mer ou au mouillage (contre 22 % auparavant).

→ les stands ludiques et informatifs se sont installés sur 69 plages du littoral Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse à la rencontre des vacanciers et habitants.

Information, éducation par le jeu, distributions de livrets et enquête sur les habitudes des usagers en matière de plage puis de problématique plus globales ont été réalisées sur le terrain :

- 48 % des personnes sondées choisissent leur plage pour son aspect naturel. 93 % souhaitent voir régler le problème des petits déchets sur leurs plages.
- 52 % des personnes sondées se rendent à la plage en voitures contre 28 % à pied. Ils étaient 46,9 % à utiliser leur véhicule en 2013.
- Les personnes interrogées font majoritairement confiance aux communes, pour améliorer l'environnement aquatique.
- Une bonne qualité des eaux de baignades est due à des stations d'épurations performantes pour 62 % des personnes interrogées (ils étaient 34,8 % à le penser en 2013).
- 94 % des personnes sondées jugent la qualité des eaux de baignade bonne ou très bonne.
- 45 % des personnes interrogées prennent une douche après chaque baignade.
- Les sondées consultent 3 canaux d'informations sur l'environnement ; les actions destinées aux scolaires, les campagnes de sensibilisation comme Inf'eau mer et enfin, les panneaux d'informations sur la plage.

Le Réseau Mer PACA

Créé suite aux 2es rencontres régionales de la mer en 2001, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en assure son animation.

Ce réseau rassemble différents types d'acteurs : des associations et des structures de gestion de la zone côtière qui font de l'éducation au développement durable de la mer et du littoral, des représentants des institutions (services de l'État et collectivités locales), de la communauté scientifique, des professionnels des sports nautiques et du tourisme, des entreprises.
À travers la constitution de ce réseau est affirmée la nécessité de mutualiser les compétences et les moyens, pour des économies d'échelle et afin de gagner en cohérence, en efficacité et en qualité. Les objectifs et les actions qui découlent de ce rassemblement d'acteurs s'inscrivent dans une politique globale d'éducation au développement durable.

- **L'objectif est de faire évoluer les comportements et améliorer les processus de préservation du milieu littoral et marin, indissociable d'un développement socio-économique et culturel de qualité.**

Concrètement, il s'agit de :

- Informer et sensibiliser les publics sur la spécificité et la fragilité de ces espaces fortement fréquentés ;
- Contribuer à la sensibilisation et la formation des acteurs et des usagers du milieu marin à travers une pluralité d'approches environnementales ;
- Participer à l'éducation au développement durable des publics ;
- Être force de proposition auprès des décideurs.

La Charte du Réseau Mer présente l'ensemble des valeurs partagées par les membres de ce réseau.
Elle est complétée par un document d'objectifs qui se veut être le document de référence pour les actions mises en place.

En savoir + : www.reseaumer.org

Pour suivre l'actualité du Réseau Mer : www.facebook.com/reseaumerpaca

Les partenaires

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Première région touristique de France, elle a inscrit son engagement en faveur du développement durable depuis plusieurs années. L'éco-tourisme est devenu l'une de ses priorités. Elle souhaite réaffirmer sa volonté d'accompagner la préservation des richesses naturelles en améliorant les comportements des citoyens sur son littoral et en mer, pour favoriser un développement économique de qualité.
Ces campagnes répondent aux enjeux de la stratégie régionale de la mer et du littoral adopté par la Région.
Partenariat régional, financier et technique.

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE établissement public de l'État

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
Acteur public de référence, totalement dédié à la mise en œuvre de la politique de l'eau. Experte de l'eau au service des collectivités, des acteurs économiques et agricoles, elle a pour mission de les aider à la fois à utiliser l'eau de manière rationnelle et à lutter contre les pollutions et dégradations des milieux aquatiques. Elle apporte son soutien par des conseils, de l'animation, des actions de sensibilisation. Ses activités s'exercent à l'échelle des bassins hydrographiques Rhône-Méditerranée et de Corse.
Partenariat régional, financier et technique.

La Région Provence-Alpes Côte d'Azur et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse sont des partenaires régionaux financiers depuis 13 ans.

ADEME, partenaire régional et financier

Agence des Aires Marines Protégées, partenaire local et financier

Communauté d'agglomération Pays de Martigues, partenaire local et financier

Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, partenaire local et financier

Communauté d'agglomération Var Esterel Méditerranée, partenaire local et financier

Communauté de communes du Golfe de Saint-tropez, partenaire local, financier et technique

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, partenaire local et financier

Conseil départemental du Var, partenaire local et financier

DREAL Corse, partenaire local et financier

DREAL PACA (DIREN), partenaire régional et financier

Fond FEDER (Europe), partenaire local et financier

Fondation VEOLIA, partenaire local et financier

Groupe SEMIS, partenaire local et technique

Haleco, partenaire local et technique

H2O, partenaire local et financier

Les partenaires

Iléo Porquerolles, partenaire local et technique

Métropole Nice Côte d'Azur, partenaire local et financier

Parc National de Port-Cros, partenaire local, financier et technique

Parc National des Calanques, partenaire local et technique

Parc Naturel Régional de Camargue, partenaire local et financier

Radio Vinci Autoroutes, partenaire régional et technique

Société d'économie mixte du Port-Fréjus, partenaire local, technique et financier

Suez Environnement, partenaire régional, local et financier

TLV-TVM, partenaire local et technique

Union des Ports de Plaisance PACA, partenaire régional et technique

Veolia propreté, partenaire régional et financier

Ville d'Antibes, partenaire local et financier

Ville de Cannes, partenaire local et financier

Ville de Cap d'ail, partenaire local et financier

Ville de Châteauneuf-les-Martigues, partenaire local et financier

Ville de Ensuès-la-Redonne, partenaire local et financier

Ville de Hyères, partenaire local, technique et financier

Ville d'Istres, partenaire local et technique

Ville de l'Ile Rousse, partenaire local et financier

Ville de La Ciotat, partenaire local et technique

Ville de La Seyne-sur-mer, partenariat local, financier et technique

Ville du Lavandou, partenaire local et financier

Les partenaires

Ville de Mandelieu, partenaire local et financier

Ville de Marignane, partenaire local et technique

Ville de Marseille, partenaire local et financier

Ville de Martigues, partenaire local et financier

Ville du Pradet, partenaire local et financier

Ville de Rognac, partenaire local et technique

Ville de Saint-Jean Cap Ferrat, partenaire local et financier

Ville de Saint-Raphaël, partenaire local, technique et financier

Ville de Saintes-Maries de la Mer, partenaire local et financier

Ville de Saint-Cyr-sur-Mer, partenaire local, technique et financier

Ville de Sanary-sur-Mer, partenaire local, technique et financier

Ville de Six-Fours, partenaire local et financier

Ville de Théoule-sur-Mer, partenaire local et financier

Ville de Toulon, partenaire local et financier

Ville de Vallauris-Golfe-Juan, partenaire local et financier

Ville de Vitrolles, partenaire local et technique